



TABLEAU DES GARANTIES

Assurance SANTÉ - MOBILITÉ

VOS GARANTIES	PLAFONDS DE VOS GARANTIES ET FRANCHISES
<p>En cas destruction, vol et perte (A1) Dont objets de valeur</p> <ul style="list-style-type: none"> Dont Ordinateurs portables et téléphones portables <p>Dont vol intervenu à l'intérieur d'un véhicule classique ou d'un véhicule aménagé</p> <p>Franchise</p> <p>Limitation pour les objets acquis pendant le voyage (A2)</p> <p>Retard de livraison (+ de 24 heures) (A3)</p>	<p>1 500 € par personne / Maximum 30 000 € par événement (A1)</p> <p>40% du capital assuré</p> <p>150 € maximum</p> <p>500 € par dossier</p> <p>45 € par personne</p> <p>25% du capital assuré (A2)</p> <p>230 € par personne (A3)</p>
<p>Décès accidentel (B1)</p> <p>Limitation en cas de décès lors de l'usage de moto, scooters et cyclomoteurs</p> <p>Infirmité permanente totale suite à accident (B2)</p> <p>Maximum par événement de la garantie « Individuelle Accident » (B3)</p>	<p>8 000 € par personne (B1)</p> <p>2 500 € par personne</p> <p>30 500 € par personne, réductible en cas d'infirmité permanente partielle selon barème Accidents du Travail de la Sécurité Sociale pour incapacité inférieure ou égale à 10% (B2)</p> <p>61 000 € (B3)</p>
<p>Frais hôteliers (C1)</p> <p>Prolongation des garanties (C2)</p>	<p>Frais d'hôtel 100 € par nuit avec un maximum de 5 nuits (C1)</p> <p>5 jours (C2)</p>
<p>Dommmages matériels causés pendant le stage (D1)</p>	<p>Maximum 6 000 € / Franchise : 100 € par sinistre (D1)</p>
<p>Dommmages corporels, matériels et immatériels</p> <p>Dont Dommmages matériels et immatériels consécutifs avec une franchise absolue de 80 € par sinistre</p>	<p>4 500 000 € par sinistre</p> <p>46 000 € par sinistre</p>

VOS GARANTIES	PLAFONDS DE VOS GARANTIES ET FRANCHISES
Rapatriement sanitaire (E1) Rapatriement de 2 personnes accompagnantes (E2) Visite d'un proche (E3) Prolongation de séjour (E4) Retour anticipé (y compris en cas d'Attentat ou d'Acte terroriste ou de Catastrophe naturelle) (E5) Frais de recherche et de sauvetage (E6)	Frais réels (E1) Frais réels (E2) Titre de transport aller/retour + Frais d'hôtel 100 € par nuit avec un maximum de 10 nuits (E3) Titre de transport + Frais d'hôtel 100 € par nuit avec un maximum de 10 nuits (E4) Titre de transport aller/retour (E5) 4 500 € par personne (E6)
Frais médicaux et d'hospitalisation hors du pays de domicile (F1) - Dont frais de kinésithérapies prescrites par un médecin - Dont frais de chiropraxie - Dont frais de médecines douces - Soins dentaires d'urgence - Soins dentaire accidentels Frais médicaux et d'hospitalisation après le retour temporaire ou définitif de l'Assuré dans son pays de domicile (hors frais dentaires) (durée de couverture 3 mois maximum) (F2) Téléconsultation via MédecinDirect	500 000 € (F1) 10 séances maximum 5 séances maximum 3 séances maximum et 50 € TTC/séance maximum 200 € par personne maximum 400 € par personne maximum 20 000€ par évènement / Franchise de 30 € par sinistre (F2) Inclus
Rapatriement du corps (G1) Frais funéraires nécessaires au transport (G2) Formalités de décès (G3)	Frais réels (G1) 1 500 € par personne (G2) Titre de transport A/ R + Frais d'hôtel 200 € par nuit avec un maximum de 3 nuits (G3)
Avance de la caution pénale (H1) Paiement des honoraires d'avocat (H2)	15 000 € par personne (H1) 1 500 € par personne (H2)



VOS GARANTIES	PLAFONDS DE VOS GARANTIES ET FRANCHISES
Envoi de médicaments à l'Etranger (I1) Envoi de prothèses à l'Etranger (I2) Avance de fonds (uniquement à l'Etranger) en cas de perte ou de vol (I3) Réfection des papiers d'identité (I4)	Frais d'envoi (I1) Frais d'envoi (I2) 1 500 € par personne (I3) 230 € par personne (I4)
Transmission de messages urgents, service de traductions (J1) Soutien psychologique (J2) Frais de taxi suite à accident (J3)	Comprise (J1) 5 entretiens téléphoniques repartis sur 6 mois (y compris en cas retour dans le pays de Domicile) (J2) 300 € par personne (J3)
Retour impossible (K1) Frais hôteliers suite à retour impossible (K2) Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (K3) Prise en charge d'un forfait téléphonique local (K4) Soutien psychologique suite à mise en quarantaine ou rapatriement (K5) Valise de secours (K6) Aide-ménagère (K7) Livraison de courses ménagères (K8)	Billet retour : 1 000 € maximum par personne (K1) 80 €/nuit/personne - Maximum 14 nuits (K2) 80 €/nuit/personne - Maximum 14 nuits (K3) Jusqu'à 80 € (K4) 6 entretiens par évènement (K5) 100 €/personne & 350 €/famille maximum (K6) 15h sur 4 semaines (K7) 1 livraison/semaine sur 15 jours (K8)
Couverture au titre du contrat en cas de survenance d'un évènement garanti lors de la pratique d'un sport d'hiver et à risques tel que défini à la rubrique « DEFINITIONS COMMUNES A L'ENSEMBLE DES GARANTIES » du présent Contrat.	INCLUDE